PROCÈS-VERBAL

DU 5 AVRIL 2024

SÉANCE ORDINAIRE

SONT PRÉSENT:

M. Jean-Pierre Bélanger :	Maire
M. Bruno Roy, conseiller :	siège nº : 1
M. Gérard Desjardins, conseiller :	siège nº : 2
M. André Blouin, conseiller	siège nº : 3
M. Rodrigue Ouellet, conseiller :	siège nº : 4
M. Gaétan Proulx, conseiller :	siège nº : 5
M. Gervais Parent conseiller :	siège nº : 6

EST ABSENT :

Monsieur Robert Lyman, directeur général est aussi présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00,

9 personnes assistent à la séance.

24-04-001 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2024**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 mars 2024 et des séances extraordinaires du 12 et 26 mars 2024
4. Informations et dépôt de documents
4.1 Correspondance
4.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
5. Administration générale
5.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer
5.2 Dépôt des états financiers internes au 31 mars 2024
5.3 Dépôt de la liste des contrats de 25 000$ pour 2023
5.4 Nomination d'un responsable et représentant auprès de l'Agence de Revenu du Canada
6. Première période de questions
7. Sécurité publique et civile
7.1 Dépôt du rapport incendie 2023
7.2 Appui au service incendie de Les Hauteurs dans les demandes SUMI

8. Travaux publics-Transports

8.1 Acceptation de soumission Pneus F.M.

9. Hygiène du milieu

Pas de point à traiter

10. Aménagement, Urbanisme et développement

10.1 Adoption du second projet de règlement #275-24 modifiant le règlement de zonage #167

10.2 Adoption du règlement numéro 276-24 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 171

11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

12. Dossiers des Élus

13. Varia

13.1 Embauche de M. Stéphane Gareau, M. Steve Michaud et de M. Carl Vigneault à titre de menuisier.

13.2 Location de la remorque de travail de M. Stéphane Gareau

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance

Il est proposé par M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-04-002

3. <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 MARS 2024 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 12 ET 26 MARS 2024</u>

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 8 mars 2024 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 12 et 26 mars 2024 préalablement à la présente séance.

Il est proposé par M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. Gaétan Proulx

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 mars 2024 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 12 et 26 mars 2024 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 <u>CORRESPONDANCE</u>

M.A.M.H. : informe la municipalité sur la Déclaration de réciprocité et de l'enveloppe de 10 000 000$ octroyée aux municipalités;

Fonds d'assurance des municipalités du Québec : informe la municipalité qu'il n'y aura pas de ristourne pour l'année 2023;

Les Aménagements Lamontagnes inc. : informe la municipalité

sur les prix pour le balayage de rue 2024;

Madame Valérie Huet : demande une modification règlementaire pour l'usage de conteneur dans des unités résidentielles.

4.2 <u>MRC de La Mitis : Rapport du maire de la séance de la MRC</u>

- Embauche de Mme France De Montigny à la direction du département de développement
- Embauche de Mme Sabrina Simard comme conseillère en ressources humaines
- Retour sur la manifestation du monde agricole du 8 mars 2024

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

24-04-003 **5.1 <u>LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER</u>**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2024 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Gervais Parent

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2024 au montant de 40 008.69$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-04-004 **5.2 <u>DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 MARS 2024</u>**

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 mars 2024 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE 25 000$ POUR 2023</u>

Le greffier-trésorier monsieur Robert Lyman dépose la liste des fournisseurs ayant totalisés des achats supérieurs à 25 000$ pour l'année 2023.

La liste est jointe à ce procès-verbal.

24-04-005 **5.4 <u>NOMINATION D'UN RESPONSABLE ET REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'AGENCE DE REVENU DU CANADA</u>**

ATTENDU QUE monsieur Robert Lyman est directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Garnier faisant de lui le dirigeant de l'entreprise;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer le changement de dirigeant/représentant auprès de l'Agence de Revenu du Canada

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Gervais Parent

QUE le conseil municipal de la Paroisse Saint-Charles-Garnier nomme monsieur Robert Lyman comme représentant officiel auprès de l'Agence du Revenu du Canada;

QUE cette nomination est permanente;

QUE monsieur Lyman soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Charles-Garnier tous les documents de l'ARC;

QUE monsieur Lyman soit nommé responsable des accès aux services électroniques de l'ARC;

QUE cette nomination est pour tous les comptes auprès de l'ARC et surtout pour les comptes RC et RT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. <u>PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

24-04-006

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT EN SÉCURITÉ INCENDIE 2023

ATTENDU QUE le directeur incendie de la municipalité de Les Hauteurs monsieur Benoît Corbin a élaboré le rapport en incendie pour l'année 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier se déclare satisfaite du rapport incendie 2023 élaboré par monsieur Benoît Corbin directeur incendie;

QUE ce rapport soit transmis au Ministère de la Sécurité publique ainsi qu'à la MRC de La Mitis ;

QUE le conseil félicite monsieur Benoît Corbin, directeur incendie ainsi que son équipe pour leur travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-04-007

7.2 APPUI AU SERVICE INCENDIE DE LES HAUTEURS DANS LES DEMANDES SUMI

ATTENDU QUE le service incendie de Les Hauteurs désire implanter un Service d'Urgence en Milieu Isolé (SUMI) afin de desservir la région des Hauts-Plateaux, La Rédemption et du TNO du Lac-des-Eaux-Mortes;

ATTENDU QUE la région d'intervention est de près de 950 KM^2;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gaétan Proulx et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie le service incendie de Les Hauteurs et la municipalité à laquelle il est rattaché dans leurs démarches pour l'implantation d'un service SUMI sur le territoire de la région des Hauts-Plateaux, La Rédemption et du TNO du Lac-des-Eaux-Mortes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS

24-04-008

8.1 ACCEPTATION DE SOUMISSION PNEUS F.M.

ATTENDU QUE les deux camions de déneigement nécessitent un changement des pneus avant;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Bruno Roy

QUE le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de Pneus F.M. au montant de 5 734.78$ taxes incluses pour l'achat de quatre pneus.

QUE cette résolution annule la résolution 24-03-007 d'acceptation de soumission à Techno Pneus inc.;

QUE la charge de cet achat soit imputée au compte # 02-33000-525 (entretien des véhicules de déneigement)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24-04-009

10.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 275-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 167

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire effectuer diverses modifications au règlement de zonage numéro 167;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné le 8 mars 2024;

CONSIDÉRANT QU' un premier projet de règlement a été déposé et adopté le 8 mars 2024;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a été tenue le 5 avril 2024;

CONSIDÉRANT QU' à la suite de la consultation publique, le conseil ne désire apporter aucun changement au second projet de règlement.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gaétan Proulx

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier adopte le second projet de règlement numéro 275-24 modifiant le règlement de zonage numéro 167.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-04-010 **10.2 ADOPTION DU <u>RÈGLEMENT NUMÉRO 276-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 171</u>**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire assujettir le déboisement supérieur à quatre hectares à un certificat d'autorisation de déboisement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 8 mars 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à la même séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Bruno Roy

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier adopte règlement numéro 276-24 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 171.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. <u>LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</u>

24-04-011 **11.1 <u>JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE</u>**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DOSSIERS DES ÉLUS

24-04-012

12.1 PRÉSENCE DE M. JEAN-PIERRE BÉLANGER AU FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité a un vif intérêt sur les sujets touchant les forêts de proximité;

ATTENDU QUE la municipalité a plusieurs points à débattre sur cette question;

ATTENDU QUE le réseautage effectué lors de ces forums est un atout essentiel pour de maintien et le bon fonctionnement des forêts de proximité;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE M. Jean-Pierre se rende à Lévis au centre des congrès pour assister à ce forum.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. <u>VARIA</u>

24-04-013 **13.1 <u>EMBAUCHE DE M. STÉPHANE GAREAU, M. STEVE MICHAUD ET DE M. CARL VIGNEAULT À TITRE DE MENUISIER</u>**

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'acquisition de l'église de Saint-Charles-Garnier.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de l'ordre de 100 000$ de la MRC de la Mitis afin d'effectuer ces travaux

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à des travaux de réfection et d'implantation d'une salle municipale à l'intérieur de ladite église.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE la municipalité engage M. Stéphane Gareau, M. Steve Michaud ainsi que M. Carl Vigneault à titre de menuisier de la municipalité sur appel, et ce au taux horaire de la construction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24-04-014 **13.2 <u>LOCATION DE LA REMORQUE DE TRAVAIL DE M. STÉPHANE GAREAU</u>**

ATTENDU QUE pour les travaux prévus à l'église, les menuisiers ont besoin d'outil et de plan de travail.

ATTENDU QUE M. Stéphane Gareau possède une remorque adaptée en ce sens.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. Gaétan Proulx

QUE la municipalité accepte de louer la remorque de M. Stéphane Gareau au montant forfaitaire de 30$ de l'heure pour la durée des travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

24-03-015 **15. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>**

Il est proposé par M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin de la lever de l'assemblée à 19h34.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

…..…..…… ……..…..……

Jean-Pierre BÉLANGER, maire Robert Lyman, greffier-trésorier